



Les personnels doivent voir le changement... dès maintenant !

> Le SE-Unsa demande l'ouverture de discussions rapides pour améliorer la vie quotidienne des enseignants et personnels d'éducation.

Alors que la concertation sur la refondation de l'École a commencé depuis début juillet, sur le terrain, la profession attend aussi un changement plus immédiat concernant directement les conditions de travail et la gestion de la carrière.

Au cours des cinq dernières années, les enseignants et personnels d'éducation ont subi de très nombreux rejets. Les conditions de mutations se sont considérablement dégradées, le caporalisme a trop souvent supplanté l'indispensable confiance aux professionnels, l'excès de formalisme et de technocratie a pris le pas sur la pédagogie.

Ce refus de prendre en compte les personnels, tant dans leurs aspirations professionnelles que personnelles, s'est évidemment traduit par une panne du dialogue avec leurs représentants.

Comme pour la future loi d'orientation, le SE-Unsa souhaite l'ouverture d'un dialogue social sincère. Il jouera pleinement son rôle et se positionnera comme force de propositions pour que le changement indispensable se concrétise.

Pour l'ensemble des Personnels

- Respect des droits et statuts : mettre fin à la multiplication des actes de gestion irréguliers à des fins d'économies budgétaires (changements de résidence administrative en cours d'année, affectation fautive des remplaçants...).
- Disparition des règles dérogatoires liées au dispositif Éclair.
- Respect de la lettre et de l'esprit de la loi sur les non titulaires : contrats remis à la signature...
- Respect de l'équité de traitement entre les corps : augmentation des ratios hors-classe de PE et CPE au même niveau que les autres.

- Temps partiel : retour à la possibilité d'exercer à 80% pour les PE et les certifiés.
- Mobilité géographique : desserrement des possibilités de mutation inter académiques dans le second degré, interdépartementales dans le premier degré, notamment pour mieux prendre en compte les situations de séparation.
- Indemnisation réelle des frais liés au déplacement professionnel.
- Versement des indemnités (déplacements, frais de participation aux jurys des examens et concours...) dans des délais acceptables.
- Nécessité de mettre en place une réelle formation continue pour accompagner institutionnellement les changements + mise en œuvre effective du DIF.
- Mobilité professionnelle : rendre opérant ce qui pour l'instant relève de l'affichage.
- Relance des formations ASH.

Demandes spécifiques complémentaires 1er degré

- Révision du cadre national trop contraignant et inefficace sur les mouvements intradépartementaux.
- Hors-classe et ISOE : corriger l'inégalité de traitement des PE par rapport aux autres corps d'enseignants.

Demandes spécifiques complémentaires 2nd degré

- Traiter les TZR de façon correcte (affectations, distance, délais).
- Limiter les compléments de service (postes sur plusieurs établissements...).
- Revalorisation de l'ISOE.



Au revoir Francis

Nous la redoutions depuis plusieurs semaines, mais la triste nouvelle est tombée en ce début du mois d'août, notre ami Francis DUPONT a été emporté par la maladie qui le rongait depuis 5 ans.

Le mardi 14 août 2012, une foule très nombreuse, plus de mille personnes, est venue lui rendre hommage en la salle polyvalente de Saint-Blimont, beaucoup trop petite pour la circonstance.

Francis était un militant de l'École de la République, publique, laïque mais surtout un serviteur de la jeunesse, à l'école bien sûr, mais aussi au travers des associations, et principalement de l'Amicale des Anciens Elèves de Saint-Blimont et de l'USEP.

Que ce soit au niveau local, départemental, régional et même national, on ne pouvait parler d'USEP sans y associer le nom de Francis DUPONT, tant il s'y était investi, sans jamais compter son temps ni ménager son énergie, pour en devenir un pilier dont la voix était écoutée.

Ardent défenseur de l'éducation populaire et des activités sportives scolaires et extrascolaires, pour l'épanouissement de l'enfant, il a toujours milité pour permettre à chacun, quels que soient ses moyens, de pratiquer et de partager des moments de vie collective.

Toujours prêt à rendre service, son altruisme n'avait d'égal que sa gentillesse et sa bonne humeur.

Au revoir Francis, merci pour tout ce que tu nous as apporté.

A son épouse Annick, à ses enfants Claire, Marie et Yann, à ses frères et sœurs, le SE-UNSA adresse ses très sincères condoléances.

Philippe Decagny